

JA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-192 du 22 Mai 1985

changeant le Camarade Didier DASSI
Ministre de la Justice, Chargé
de l'Inspection des Entreprises Publi-
ques et Semi-Publiques, de l'intérim du
Camarade Girigissou GADO, Ministre de l'Equi-
pement et des Transports pour compter du 19
Mai 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 19 Mai 1985, le Camarade Didier DASSI, Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques est chargé de l'Intérim du Ministre de l'Equipement et des Transports pendant l'absence du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 Mai 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MJIEPSEP-
MET 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-
GDE CHANC. 3 UNB- FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-